



Service de compensation carbone

Un problème...

Prenez conscience de l'un des défis les plus importants à relever

Les gaz à effet de serre sont essentiels pour garantir une température confortable par la captation de la chaleur permettant la vie sur Terre. Par contre, depuis quelques années, le fragile équilibre de notre atmosphère est altéré par une source additionnelle de gaz à effet de serre, les émissions de carbone d'origine humaine. Plus de gaz à effet de serre signifie plus de chaleur captée résultant ainsi à un réchauffement climatique.





Des conséquences...

Saisissez l'ampleur de l'incidence et de la portée de nos actions

Cette nouvelle réalité amène une instabilité climatique pouvant amener des canicules, des inondations, une élévation des mers, une accélération de l'érosion des berges, une acidification des océans, des chutes de neige inhabituelles et bien d'autres. Il est alors important d'agir et de mieux contrôler nos gaz à effet de serre afin de conserver un milieu propice à un mode de vie adéquat pour tous les êtres vivants, incluant l'humain.

Des solutions!

Soyez de la solution à la lutte aux changements climatiques

Bien évidemment, la première solution est de cesser d'émettre des gaz à effet de serre. En attendant l'atteinte de cet objectif, la nature peut nous venir en aide! Lors de sa croissance, un arbre absorbe le carbone par la photosynthèse. Ce carbone séquestré ne peut donc plus contribuer aux changements climatiques. Le service de compensation carbone de la Coopérative SARGIM fait appel à ce phénomène.





Calcul des émissions

Évaluez votre incidence sur les changements climatiques

Grâce à l'outil en ligne, vous pouvez en quelques clics seulement estimer la quantité de vos gaz à effet de serre émis par vos déplacements et votre consommation d'énergie. Le résultat vous illustre le nombre d'arbres nécessaires pour compenser votre impact sur les changements climatiques et tente, par le fait même, de vous conscientiser à la réduction de vos émissions de carbone en amont.

Production des plants

Encouragez une pépinière sur la voie du développement durable

La production des plants est réalisée par la Coopérative SARGIM. Cette pépinière a entamé une démarche de développement durable afin de responsabiliser ses opérations. Dans une optique d'amélioration continue, la coopérative met tout en œuvre pour offrir des arbres de qualité et en santé pour maximiser les chances de survie de ces capteurs de gaz à effet de serre.





Création de forêts

Contribuez à la sensibilisation des jeunes à l'importance des forêts

La compensation se réalise sur des terrains dénudés afin de créer de nouvelles forêts. Et, cette plantation va bien au-delà de la simple action environnementale. L'aspect social est une partie intégrante de ce service. Assurées par un organisme sans but lucratif, les plantations se font dans le cadre d'une activité de sensibilisation avec des jeunes de la région afin que ceux-ci découvrent le rôle et l'importance des forêts.

Vérification et validation

Soyez assuré d'une réelle compensation de vos émissions

La plantation est supervisée par une tierce partie qui a pour objectif de s'assurer que la plantation réponde aux besoins de compensation. Si le tout honore les exigences, les clients reçoivent un certificat déclarant officiellement que la plantation a été effectuée. Un suivi périodique est fait pour pallier toute mortalité d'arbre qui pourrait compromettre la compensation.





Un service pour tous

Agissez afin d'offrir un avenir aux générations futures

Ce service de compensation carbone a pour but d'offrir à la communauté – citoyens, entreprises, ou autres – la possibilité de compenser leur empreinte carbone. C'est dans un esprit de justice intergénérationnelle que ce service de compensation carbone tente, d'une part, de réduire l'ampleur des changements climatiques et, d'autre part, de sensibiliser la population à cet enjeu majeur.

Par souci d'honnêteté

Compenser ses émissions ne résout pas le problème initial

Il est important de mentionner ici que la compensation carbone par la plantation d'arbres doit être considérée comme une mesure de dernier recours. La meilleure solution est d'entreprendre des actions afin de diminuer à la source ses émissions de gaz à effet de serre avec l'objectif ciblé de ne plus en émettre du tout. Il incombe d'être proactif en agissant en amont avant d'être réactif en répondant en aval.



Dans une optique d'amélioration continue, la Coopérative SARGIM est ouverte à connaître vos opinions, commentaires et suggestions à propos de ce service de compensation carbone. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec :

M. Denis Bujold – Directeur général

Coopérative SARGIM
335, boulevard Perron Ouest,
New Richmond, Québec, G0C 2B0

Téléphone : 418 392-6210

Fax : 418 392-4372

Courriel : sargim@globetrotter.net

Visitez le sargim.com pour en savoir plus!

SARGIM
Pour des arbres cultivés ici!